



Statistique publique
de l'agriculture, de l'alimentation,
de la forêt et de la pêche

LES LIVRAISONS
D'ENGRAIS MINERAUX À USAGES
PROFESSIONNELS
En France Métropolitaine

Rapport de campagne 2023-2024

Statistiques consultables sur
www.unifa.fr

UNION DES INDUSTRIES DE LA FERTILISATION

14, rue de la République - 92800 Puteaux - Le Diamant A – 92909 Paris La Défense Cedex

Téléphone : 01 46 53 10 30 – Site web : <http://www.unifa.fr>

Syndicat professionnel n° 92/1307 régi par le livre 4 du code du travail – N° SIRET 775688476 00198

**Livraisons d'engrais minéraux en France métropolitaine au cours de la
CAMPAGNE 2023-2024
par département et par région**

➤ **Sources**

Les données quantitatives présentées dans ce document proviennent des statistiques de l'Union des Industries de la Fertilisation (UNIFA).

Les informations relatives aux surfaces agricoles fertilisables ont été communiquées par le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.

La définition de la surface agricole fertilisable est la suivante :

terres labourables + surfaces toujours couvertes en herbe (à l'exclusion des parcours et pacages) + cultures fruitières + vignes + cultures maraîchères + cultures florales + jardins familiaux + pépinières – jachère agronomique (non fertilisée).

➤ **Dates de campagne:**

1^{er} mai 2023 / 30 avril 2024

pour les engrais phosphatés simples, les engrais potassiques et magnésiens simples et les composés binaires PK.

1^{er} juillet 2023 / 30 juin 2024

pour les engrais azotés simples et les engrais composés contenant de l'azote : binaires (NP, NK) et ternaires (NPK).

➤ **Livraisons – Utilisation**

- Les statistiques de livraisons par département correspondent aux déclarations faites à l'UNIFA par les producteurs, les importateurs d'engrais et certains groupements d'achats de la distribution. **Ces données sont susceptibles de modifications en fonction d'informations reçues ultérieurement.**
- Les statistiques par région selon la nouvelle division administrative présentées dans la seconde partie du document correspondent au total des départements composant chaque région.
- Ces données par département et par région ne prennent pas en compte les livraisons d'engrais en petits conditionnements destinés à un usage non professionnel.
- Le périmètre enquêté est élargi aux engrais magnésiens et sulfo-magnésiens qui sont agrégés dans la catégorie des simples K₂O et MgO

➤ **Unités**

- Les livraisons sont exprimées en tonnes de produits
- Le calcul des tonnes d'éléments nutritifs exprimées en N, P₂O₅ et K₂O, MgO et SO₃ est réalisé grâce à la déclaration des tonnages par formule N-P-K-Mg-S de chaque engrais livré.
- Pour le phosphore, le potassium, le magnésium et le soufre, la conversion des tonnes d'éléments nutritifs en tonnes d'éléments simples est possible avec les coefficients multiplicateurs suivants :

$$\begin{array}{l} t \text{ P}_2\text{O}_5 \xrightarrow{x 0,4364} t \text{ P} \\ t \text{ MgO} \xrightarrow{x 0,60} t \text{ Mg} \end{array}$$

$$\begin{array}{l} t \text{ K}_2\text{O} \xrightarrow{x 0,830} t \text{ K} \\ t \text{ SO}_3 \xrightarrow{x 0,4} t \text{ S} \end{array}$$

AVERTISSEMENT AU LECTEUR

Dans certains départements ou régions, les données statistiques de livraisons ne peuvent pas être assimilées à l'utilisation effective des engrains par les agriculteurs.

C'est le cas notamment :

- des départements disposant de ports pour l'importation d'engrais lorsque les livraisons « direct de bord ou départ magasin portuaire » aux distributeurs portent sur des quantités acheminées vers plusieurs départements,
- des départements sièges d'organismes de distribution exerçant une activité sur plusieurs départements lorsque le déclarant ne connaît pas la destination finale du produit,
- des départements où sont situés d'importants ateliers d'engrais composés de mélange, mélanges qui sont ensuite livrés dans plusieurs départements.

D'autre part, ces données ne prennent pas en compte les variations de stocks entre le début et la fin de campagne chez les distributeurs et les agriculteurs.

La page récapitulative FRANCE correspond au total des données départementales. En fonction de nouvelles informations, ces données sont susceptibles d'être ultérieurement ventilées dans les départements.

Aux variations de stocks près chez les distributeurs et les agriculteurs, les données de livraisons au niveau national peuvent être considérées comme assez proches des quantités réelles utilisées par les agriculteurs.

A titre indicatif, la ventilation par élément nutritif et par hectare de surface agricole fertilisable est la suivante :

FRANCE: Livraisons d'engrais minéraux (en kg/ha fertilisable)					
Campagne	N	P ₂ O ₅	K ₂ O	SO ₃	MgO
1972/73	55	69	56		
2014/15	85	18	19	22	6
2015/16	85	18	19	22	6
2016/17	85	17	19	22	6
2017/18	86	17	16	20	6
2018/19	81	17	18	18	2

Correction de la non-réponse

Les statistiques de livraisons présentées dans ce document reposent principalement sur les déclarations collectées par l'UNIFA auprès des acteurs du secteur.

À l'exception des catégories urée et solution azotée, les données publiées correspondent à des données brutes déclarées, qui ne font pas l'objet d'une correction de la non-réponse par le service statistique.

Pour les catégories urée et solution azotée, une méthode de correction de la non-réponse est mise en œuvre afin de compenser les informations manquantes liées à des déclarations incomplètes ou absentes. Ces ajustements visent à améliorer la représentativité des résultats pour ces produits.

Les lecteurs sont invités à prendre en compte cet aspect méthodologique lors de l'analyse et de l'interprétation des données, en particulier dans le cadre de comparaisons entre catégories ou d'analyses temporelles.

En outre, les données ayant fait l'objet d'une correction sont susceptibles d'évoluer ultérieurement, à mesure que les informations manquantes sont récupérées et intégrées dans le dispositif statistique.

Conformément aux règles de la statistique publique, les résultats ne sont pas publiés dès lors qu'ils concernent moins de trois entreprises ou qu'une entreprise contribue à elle seule à plus de 85 % du résultat. Ces résultats sont remplacés par la mention « S » pour « Secret statistique ». Les sous-totaux tiennent compte de toutes les informations.

Définitions des catégories d'engrais UNIFA

Catégories UNIFA	Dénominations	Teneur(s) minimale(s) (1)
Simples N		
- Ammonitrates	Ammonitrat	20 % N nitrique + ammoniacal
	Sulfonitrat diammoniaque Sulfonitrat magnésien	25 % N ammoniacal + nitrique et 5 % N nitrique 19 % N ammoniacal + nitrique, 6 % N nitrique et 5 % MgO soluble dans l'eau
- Solution azotée	Solution azotée	15 % N total avec présence d'azote sous une ou plusieurs formes (nitrique, ammoniacal ou uréique)
- Urée	Urée	44 % N total
	Nitrate de soude et nitrate du Chili	15 % N nitrique
	Sulfate d'ammoniaque	20 % N ammoniacal
	Ammoniac anhydre	80 % N ammoniacal
- Autres simples N	Cyanamide calcique	18 % N total
	Cyanamide calcique nitratée	18 % N total avec 1 % minimum de N nitrique
	Nitrate de chaux	15 % N total ou 15 % N nitrique + ammoniacal
	Nitrate de chaux et de magnésie	13 % N nitrique, 5 % MgO soluble dans l'eau
	Engrais azoté solide avec MgO et/ou SO ₃	15 % N total
	Autres engrais azotés simples	
Simples P		
- TSP	Superphosphate triple	38 % de P ₂ O ₅ soluble dans le citrate d'ammonium neutre
- Autres superphosphates	Superphosphate normal	16 % de P ₂ O ₅ soluble dans le citrate d'ammonium neutre
	Superphosphate concentré	25 % de P ₂ O ₅ soluble dans le citrate d'ammonium neutre
- Autres simples P	Phosphate naturel tendre fin et semi-fin	25 % P ₂ O ₅ total
	Autres engrais phosphatés simples	
	Amendements-engrais : Matière fertilisante possédant à la fois le caractère d'amendement calcique et/ou magnésien et celui d'engrais contenant du P ₂ O ₅ .	Voir norme NF U 44-203
Simples K et Mg		
- Chlorure de potassium	Chlorure de potassium	37 % de K ₂ O soluble dans l'eau
- Autres simples K et Mg	Sulfate de potassium	47 % de K ₂ O soluble dans l'eau, pas plus de 3 % de chlore (Cl)
	Chlorure de potassium contenant du sel de magnésium	29 % de K ₂ O et 5 % de MgO
	Sulfate de potassium contenant du sel de magnésium	22 % de K ₂ O, 8 % de MgO, pas plus de 3 % de Cl
	Autres engrais potassiques simples	
	Autres engrais magnésiens et sulfo-magnésiens	
Composés PK		
- Superpotassique	Engrais PK « super-potassique »	Au moins 90 % du P ₂ O ₅ doit être soluble dans l'eau
- Phospho-potassique	Engrais PK « phospho-potassique »	Engrais PK à base de phosphate naturel tendre
- Autres PK	Autres engrais PK	Contient plusieurs formes de phosphates
	Amendements-engrais : Matière fertilisante possédant à la fois le caractère d'amendement calcique et/ou magnésien et celui d'engrais contenant du P ₂ O ₅ et du K ₂ O.	Voir norme NF U 44-203
Composés NP, NK, NPK, OM		
- Phosphate diammonique (DAP), phosphate monoammonique (MAP)	Engrais NP	Généralement de type 18.46.00 pour le DAP et 12.50.00 pour le MAP
- Autres NP	Autres engrais NP	18 % de N + P ₂ O ₅ avec 3 % de N et 5 % de P ₂ O ₅
- NK - NPK minéraux	Engrais NK	18 % de N + K ₂ O avec 3 % de N et 5 % de K ₂ O
	Engrais NPK	20 % de N + P ₂ O ₅ + K ₂ O avec 3 % de chaque
- Organo-minéraux	Engrais organo-minéral • N • NPK • NP • Nk	Contenant au minimum 1 % de N organique 3 % N 7 % de N + P ₂ O ₅ + K ₂ O avec 2 % de chaque élément 7 % de N + P ₂ O ₅ + K ₂ O avec 2 % de N et 5 % de P ₂ O ₅ 7 % de N + P ₂ O ₅ + K ₂ O avec 2 % de N et 4 % de K ₂ O

(1) : Pour plus de détail sur les dénominations et teneurs minimales, consultez les normes AFNOR :

- Engrais – Dénomination et spécifications. NF U 42-001 – partie 1
- Amendements minéraux basiques – Engrais. NF U 44-2003

Les produits mis sur le marché conformément au règlement CE n°2003/2003 « engrais CE » et ceux disposant d'une homologation ou d'une autorisation provisoire de vente ou d'importation sont également déclarés et inclus dans la statistique UNIFA.

**Livraisons d'engrais pour la France métropolitaine métropolitaine
et la campagne 2023/2024**

source : UNIFA

	PRODUITS			ELEMENTS NUTRITIFS				
	Tonnages 2023/2024	+ ou - 23-24/22-23		Tonnages 2023/2024				
		Tonnes	%	N	P ₂ O ₅	K ₂ O	SO ₃	MgO
- AMMONITRATES	2 291 755	342 177	17.55	682 118	0	0	103 785	9 522
- SOLUTION AZOTÉE	1 539 449	-75 384	-4.67	476 709	0	0	12 181	0
- URÉE	1 078 405	-106 584	-8.99	495 706	0	0	742	0
- AUTRES SIMPLES N	251 825	-92 592	-26.88	53 067	0	0	110 079	451
SIMPLES N	5 161 434	67 617	1.33	1 707 600	0	0	226 787	9 973
- TSP	150 343	95 732	175.30	0	68 792	0	3 389	4
- AUTRES SUPERPHOSPHATES	76 026	-4 673	-5.79	0	17 461	0	15 321	929
- AUTRES SIMPLES P	86 607	5 169	6.35	0	15 821	0	15 129	627
SIMPLES P2O5	312 976	96 228	44.40	0	102 074	0	33 839	1 560
- CHLORURE DE POTASSIUM	278 618	135 756	95.03	0	0	167 173	0	0
- AUTRES SIMPLES K	284 613	87 987	44.75	0	0	60 389	105 258	31 783
SIMPLES K2O ET MGO	563 231	223 743	65.91	0	0	227 562	105 258	31 783
- SUPERPOTASSIQUE	233 613	54 889	30.71	0	41 447	46 776	29 945	2 819
- PHOSPHO-POTASSIQUE	41 906	960	2.34	0	7 519	7 057	11	454
- AUTRES PK	57 771	5 761	11.08	0	6 927	10 575	5 160	1 175
COMPOSÉS PK	333 290	61 610	22.68	0	55 893	64 408	35 116	4 448
- PHOSPHATE D'AMMONIAQUE	161 876	44 307	37.69	28 492	74 996	0	31	0
- AUTRES NP	231 728	5 877	2.60	37 885	47 041	0	23 716	316
- NK - NPK	389 966	75 221	23.90	54 930	39 489	56 137	38 618	3 602
- ORGANO-MINÉRAUX	113 720	-9 070	-7.39	5 913	3 884	7 855	2 368	1 962
COMPOSÉS NP, NK, NPK, OM	897 290	116 335	14.90	127 220	165 410	63 992	64 733	5 880
Total	7 268 221	565 533	8.44	1 834 820	323 377	355 962	465 733	53 644

Evolution des livraisons en éléments nutritifs par rapport à la campagne 2022-2023	8.4 %	2 %	38.8 %	64 %	11.9 %	21.9 %
Evolution des livraisons en éléments nutritifs par rapport aux trois dernières campagnes	-8 %	-6.3 %	-7.4 %	-6.5 %	-2.1 %	-2 %

Surface fertilisable (ha) : 25 767 424

Jachère déduite (ha) : 484 762